



LISTE DES DELIBERATIONS PRISES AU COURS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 DECEMBRE 2024 A 20H00 :

L'an deux mille vingt -quatre, le 06 décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de DIEME légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire en séance publique, sous la présidence de M. Hubert ROCHE.

Etaient présents :

FLEURY Amélie, SARCIRON Véronique, CHERMETTE Maurice, BARTHELEMY Sébastien, POIZAT Nathalie, LACROIX Serge.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-7 et L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Etaient absents ou excusés :

SIVELLE Vincent, PLANUS Jérôme, SONTOT Marc.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121.17 du code Général des Collectivité Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame Amélie FLEURY est désignée pour exercer cette fonction.

NUMERO	OBJET	DECISION
2024-30	Délibération RPQS de la COR sur le service public assainissement collectif et non collectif 2023.	Approuvée
2024-31	Délibération RPQS de la COR sur le service des déchets 2023.	Approuvée
2024-32	Délibération ouverture anticipée des crédits sur BP investissement 2025.	Approuvée

Affichage tableau mairie le 13-12-2024